

## LETTRE-RÉPONSE AU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Début septembre, la CGT a reçu un courrier du Directeur Général, Laurent Castaing, l'invitant à rediscuter d'un « Pacte social pour la compétitivité ».

Chaque organisation syndicale ayant probablement reçu la même invitation, on peut supposer que chacun aura le souci de préciser sa position sur ce sujet. D'autant plus que cette demande intervient seulement quelques jours après la mise en échec des négociations sur la compétitivité, par la mobilisation large et déterminée des salariés.

Voici la réponse de la CGT :

*Monsieur le Directeur Général,*

*Nous avons reçu votre invitation à une réunion ayant pour objet les négociations du "Pacte social pour la compétitivité".*

*Depuis janvier de cette année, vos propositions sur le sujet ont été largement et abondamment discutées dans l'entreprise et ce bien au-delà des réunions officielles dans le cadre de la commission paritaire de négociation qui vient de se clore le 29 Août par un constat de désaccord entre la direction et l'ensemble des organisations syndicales. (...)*

*Le projet d'accord sur le "pacte social pour la compétitivité" que vous nous avez soumis, après de nombreuses tergiversations, a été très largement débattu dans l'entreprise, point par point :*

***Augmentation du temps de travail non payé, diminution drastique de l'ITDR, flexibilité de 0 à 48h par semaine au choix de la direction, forfaitisation des primes, diminution de la part patronale pour le paiement de la mutuelle.***

***Les "contreparties" ont été examinées avec la même attention : un cinquième du travail supplémentaire aurait été payé, des emplois auraient été créés si et seulement si, et ce, sans garantie, STX décidait d'investir dans les énergies marines, et enfin la mise en place de la subrogation c'est à dire l'avance, sans coût pour l'entreprise, des indemnités en cas de maladie.***

*Notre syndicat n'a pas vocation à négocier des reculs du statut social des salariés. Nous étions donc par avance opposés à cette négociation ayant pour seul objet la baisse du coût du travail dans cette unique optique. Vous n'avez pas mesuré que cette opinion était aussi celle de la majorité des salariés de STX. Ils n'ont pas cessé de vous l'affirmer, des semaines durant, par une pétition, des débrayages, des grèves.*

*Nous tous, salariés de l'entreprise, refusons le chantage qui consiste à dire que nous devons accepter de nouveaux sacrifices pour sauver les chantiers navals de Saint-Nazaire parce que :*

- Les sacrifices que nous faisons depuis des années de rigueur salariale n'ont que trop duré.*
- Nous supportons déjà régulièrement une intensification du travail qui, plan après plan, de 1+1=3 au Lean d'aujourd'hui, lamine nos conditions de travail jusqu'à porter atteinte à notre santé physique et morale.*
- Plus nous devons pallier aux défaillances de l'organisation du travail et des moyens, moins nous avons de reconnaissance du travail réellement effectué y compris par le salaire.*

- L'entreprise maltraite les salariés les moins bien lotis en terme de salaire, de coefficient, par des successions de mesures vexatoires, contreproductives, jusqu'à ce projet d'accord de compétitivité qui touche de plein fouet ouvriers et techniciens en épargnant presque les cadres. Et rien que ce dernier aspect n'a même pas convaincu les cadres de l'entreprise de la justesse de votre projet, bien au contraire.

- Des améliorations possibles de l'efficacité du travail sont multiples, importantes et connues du grand nombre sans être retenues par la direction qui reste enferrée dans ses dogmes, dans les affirmations d'une certaine hiérarchie parfois très éloignées de la réalité du travail, voire même de certaines connaissances techniques pourtant indispensables.

**Pour toutes ces raisons, notre syndicat considère que trop de temps a déjà été dépensé en pure perte à cette discussion sur un "pacte social de compétitivité", formulation qui tient sans doute de l'ironie d'ailleurs. C'est pourquoi, Monsieur le Directeur, nous déclinons votre invitation à discuter, une fois de plus de ce sujet.**

Pour autant, monsieur le Directeur Général, nous ne sommes pas opposés, loin s'en faut, à vous rencontrer le plus rapidement possible. Un certain nombre de sujets de la plus haute importance concernant l'avenir de la construction navale à Saint-Nazaire, l'avenir des salariés travaillant sur ce site nous mobilisent actuellement.

**Nous souhaiterions pouvoir aborder avec vous le plus rapidement possible :**

- La situation des salariés de la sous-traitance de l'armement qui vont devoir affronter pendant plusieurs mois une période de sous-charge avant le début des travaux d'armement de l'Oasis. Les anciens salariés de Baudet, les salariés de SMH, doivent pouvoir trouver au plus vite des solutions de reclassement qui leur permettent de continuer de travailler sur le site. Non seulement il n'est pas acceptable que ces salariés rejoignent Pôle Emploi, mais il est totalement aberrant de laisser aux portes des Chantiers des travailleurs expérimentés aux compétences reconnues de tous.

- Les niveaux de salaires en vigueur chez STX, où nombre de salariés se retrouvent dans l'incapacité de faire face aux hausses de prix, des impôts, de l'énergie...

- Les investissements et l'embauche de nouveaux salariés pour faire face à la charge de travail imposée par les études et la construction d'un ou de plusieurs navires d'une taille totalement inédite. Les difficultés techniques actuelles du BE à respecter les délais de livraison des études présagent d'une construction de l'Oasis difficile. Il faut, dès à présent trouver les moyens matériels et humains qui permettent de solutionner ces difficultés et mettre fin aux croyances en vigueur chez certains cadres dirigeants que toutes les difficultés d'un navire peuvent se solutionner le mois de la livraison.

- Le niveau de la charge de travail à même de faire disparaître durablement le chômage partiel et d'assurer l'emploi de tous les sous-traitants travaillant habituellement sur le site. A ce titre, nous exigeons de la Direction qu'elle s'explique sur son refus de construire 5 navires fluviaux alors que des salariés STX sont au chômage partiel, que des entreprises sous-traitantes sont en liquidation et qu'il ne reste qu'un navire à faire en dehors de ceux déjà dans les cales. Au contraire, nous attendons de la Direction des garanties quant à sa volonté de construire, à St Nazaire, les futurs car-ferries de la SNCM pour pérenniser l'emploi de tous les salariés travaillant sur le site.

Dans cette attente veuillez recevoir, Monsieur le Directeur, nos cordiales salutations.

Pour la CGT :

Joël Cadoret  
Secrétaire Général Syndicat CGT Ouvriers

Guylaine Bouvron  
Secrétaire Général Syndicat UFICT-CGT